

Me RACHEL CHAGNON, chargée de cours, bureau : W-3425, 4711#, chagnon.rachel@uqam.ca

JUR-6525

DROIT DES FEMMES

Syllabus

1. Description du cours selon l'annuaire :

Les objectifs de ce cours sont d'analyser la reproduction des rapports de sexe dans la sphère juridique tant à l'égard de l'énonciation des règles juridiques que de leur interprétation.

En conséquence, le cours portera sur l'étude de l'influence des différentes théories féministes sur le droit, la jurisprudence et les procédés et règles d'administration de la justice. Les diverses stratégies juridiques et judiciaires destinées à la réalisation de l'atteinte de l'égalité des sexes dans la société québécoise et canadienne seront analysées. Aux fins des objectifs ci-dessus énoncés, ce cours privilégie une approche thématique notamment destinée à l'exploration des problématiques suivantes: femmes et travail, femmes et famille, femmes et intégrité physique et psychologique, femmes et protection sociale, femmes et criminalité, femmes et droit international.

2. OBJECTIFS spécifiques du cours pour le semestre de l'hiver 2006

Ce cours est construit en fonction des objectifs spécifiques suivants :

- Familiariser les étudiantes avec les manifestations juridiques de l'expression de la lutte des femmes pour l'égalité au cours du XXI^{ème} siècle;
- Introduire certaines décisions clés rendues en ce sens par les tribunaux québécois et canadiens;
- Identifier les enjeux juridiques actuels issus de la reconnaissance des droits des femmes, tant sur le plan national qu'international;
- Permettre aux étudiantes de s'approprier des outils d'analyse propres à l'introduction d'une perspective de genre dans l'analyse du droit et des droits des femmes.

Les étudiantes seront donc appelées à :

- Parfaire leurs connaissances en matière de droit québécois, canadien et international relativement aux questions concernant les femmes et leurs droits;
- Développer leur capacité à identifier les enjeux juridiques qui traversent des questions politiques, économiques et sociales, lesquelles ont des incidences pour les femmes;
- Réfléchir, à partir d'un exercice écrit, à certains enjeux juridiques spécifiques et ce, dans le respect de la discipline imposée par la science juridique.

3. FORMULE PÉDAGOGIQUE

L'enseignement sera principalement dispensé sous la forme d'exposés magistraux livrés par l'enseignante. Les étudiantes seront par ailleurs encouragées à participer activement au cours.

4. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

La documentation nécessaire à ce cours est disponible en ligne à : <http://www.er.uqam.ca/nobel/k27114/jur6525/>. On y trouvera :

- Le calendrier de la session, lequel précise les dates d'évaluation et de remise des travaux;
- Le plan détaillé du cours, lequel précise le contenu, ainsi que les lectures obligatoires et les autres sources d'information;
- Les documents disponibles à partir du plan détaillé ou sous les différentes rubriques du site;
- Une bibliographie de base et des sites WEB utiles aux recherches.

5. ÉVALUATION PROPOSÉE

Examen de mi-session

Cet examen vise à contrôler l'apprentissage de la première partie de la matière vue en classe ainsi que la maîtrise des lectures obligatoires afférentes. Il sera d'une durée de trois (3) heures. Les étudiantes pourront s'y présenter avec la documentation jugée pertinente.

Date : 1^{er} mars 2006
Pondération : max. 50%

Examen final

L'examen final portera *principalement* sur la matière de la seconde partie du cours. Il sera composé de questions à développement et aura une durée de trois (3) heures. Les étudiantes pourront s'y présenter avec la documentation jugée pertinente.

Date : Selon le calendrier établi par le Module des sciences juridiques de l'UQAM.

Pondération : max. 50%

Questions de lecture

Cinq des jugements à lire feront l'objet d'une question à caractère analytique. L'une de ces questions fera par ailleurs partie de l'examen final (pour 10 points). Les questions seront affichées sur le site la semaine précédant le cours où le jugement sera analysé. Les réponses aux questions posées devront être remises au début de ce cours. Les critères d'évaluation seront les suivants : 1-remise dans les délais impartis, aucun retard ne sera accepté ; 2-pertinence de la réponse; 3- structure et cohérence du texte remis, les textes devront avoir une introduction et une conclusion; 4- qualité générale du français écrit. Les textes devront être dactylographiés et ne pourront pas faire plus de trois pages à double interligne ou 1 ½ page à interligne simple. Chaque réponse sera évaluée sur 6 pour un total de 30 points. Toutefois, le résultat global aux questions de lecture ne sera retenu que s'il avantage la note finale.

Pondération : 30% non préjudiciable.

6. ÉCHÉANCIER

1 ^e Cours	11 janvier	PRÉSENTATION DU COURS Introduction générale : Les droits civils et politiques des femmes : survol historique en droit québécois, canadien et international
2 ^e Cours	18 janvier	Femmes, famille et citoyenneté
3 ^e Cours	25 janvier	Femmes et égalité
4 ^e Cours	1 ^{er} février	Femmes et travail
5 ^e Cours	8 février	Femmes et travail
6 ^e Cours	15 février	La criminalité et les femmes
7 ^e Cours	22 février	La criminalité et les femmes
	1 ^{er} mars	Examen de mi-session
	8 mars	Semaine de lecture
8 ^e Cours	15 mars	Femmes, trafic, pornographie et prostitution
9 ^e Cours	22 mars	Femmes, trafic, pornographie et prostitution
10 ^e Cours	29 mars	Le droit et la protection de l'intégrité physique et psychologique
11 ^e Cours	5 avril	De l'avortement aux nouvelles techniques de procréation : les nouvelles frontières du droit des femmes au libre choix
12 ^e Cours	12 avril	Femmes et droit international
	Selon le calendrier	Examen final

Janvier 2006.